

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2008**

Délibération
n° 2008.09.184

Salle de spectacles
"LA NEF" - Délégation
du service public des
musiques actuelles et
amplifiées - Rapport
annuel du délégataire
- Association DINGO :
année 2007

LE VINGT CINQ SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 septembre 2008**

Secrétaire de séance : Fatiha BOURDAREAU

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Serge BOUCQ, Fatiha BOURDAREAU, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Philippe LAVAUD à Denis DOLIMONT, Simon DEFORGE à Rachid RAHMANI

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Françoise LAMANT

Excusé(s) représenté(s) :

Didier LOUIS par Serge BOUCQ, François ELIE par Samuel CAZENAVE, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

**DELIBERATION
N° 2008.09.184**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" - DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DES MUSIQUES
ACTUELLES ET AMPLIFIEES - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - ASSOCIATION DINGO
: ANNEE 2007**

Par délibération n°235 du 13 juillet 2006, le conseil communautaire a confié à l'association DINGO la gestion du service public de la salle de spectacles « la Nef » et approuvé la convention de délégation passée avec ladite association pour une durée de 5 ans, soit du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2011.

Cette convention prévoit la présentation d'un rapport annuel d'exécution.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 2 septembre 2008,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 18 septembre 2008,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport présenté par l'association DINGO pour l'année 2007 pour la gestion de la salle de spectacles « La Nef ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

30 septembre 2008

Affiché le :

01 octobre 2008